

Bordereau attestant l'exactitude des informations - STRASBOURG - 6752 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 09/10/2024 - 15661 - 2006 B 00038 - 485 154 967 - A2D2

SARL A2D2
Sàrl au capital de 10.000 €
Représentée par M. Dominique GRAS
Siège social: 21, rue d'Oslo 67000 STRASBOURG
RCS de Strasbourg sous n° 485 154 967

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE du 24/07/2024

L'an deux mille vingt trois, le vingt-quatre juillet 2024 à 10 H les associés se sont réunis à Maynal en Assemblée Générale ordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présents

- Monsieur Adrien GRAS, propriétaire de	499 parts
- Monsieur Dominique GRAS, propriétaire de	1 part
- Madame Agnès GRAS, propriétaire de	1 part
- Mademoiselle Delphine GRAS, propriétaire de	499 parts

qui détiennent ensemble 1000 parts sociales sur un total de 1000 représentant plus de la majorité requise, et qu'en conséquence, l'assemblée est habilitée à prendre toutes les décisions ordinaires, conformément aux dispositions de l'article 13 des statuts.

M. Dominique GRAS préside la séance en qualité de Gérant.

Le Gérant dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée

- les récépissés des lettres recommandées de convocation ;
- les pouvoirs des associés représentés par les mandataires ;
- le rapport du gérant,
- le texte des résolutions proposées au vote de l'assemblée.
- le texte des questions posées par écrit par les associés en application de la législation
- les comptes 2023.

Il précise que tous les documents prescrits par l'article 41 du décret du 3 juillet 1978 ont été adressés aux associés et tenus à leur disposition au siège social dans les délais prévus par ledit article.

Puis le Gérant rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- 1) Approbation des comptes 2023
- 2) Quitus donné au gérant.
- 3) Présentation des charges à venir.
- 4) Affectation des résultats.
- 5) Questions diverses.

Puis, lecture est donnée du rapport du Gérant. Le Gérant ouvre la discussion. Personne ne demandant plus la parole, le Gérant met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023 12	31/12/2022 12	Euros	%
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financières				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	84	100	17	16.64
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	84	100	17	16.64
2. Résultat financier (V-VI)	84	100	17	16.64
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	24 285	19 133	5 153	26.93
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	150		150	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	150		150	
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	150		150	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)				
Total des produits (I+III+V+VII)	54 644	47 962	6 681	13.93
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	30 508	28 829	1 679	5.82
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	24 135	19 133	5 003	26.15

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier

(3) Dont produits concernant les entreprises liées

(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023	Exercice N-1 31/12/2022	Ecart N / N-1	
		12	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 10 000)	10 000	10 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves				
	Report à nouveau	172 745	191 878	19 133	9.97
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	24 135	19 133	5 003	26.15
AUTRES FONDS PROPRES	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	138 609	162 745	24 135	14.83
	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques				
	Provisions pour charges				
	Total III				
DETTES (1)	Dettes financières				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	5 813	7 108	1 296	18.23
	Concours bancaires courants	463		463	
	Emprunts et dettes financières diverses	445 658	479 658	34 000	7.09
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 646	2 669	23	0.85
	Dettes fiscales et sociales	4 254	3 633	621	17.09
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Autres dettes	3	3		
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	458 836	493 071	34 235	6.94
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	320 227	330 326	10 099	3.06
(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		454 339	487 263		